



Université de **La Rochelle**

Espace Culture / Maison de l'étudiant

APPEL À PROJETS : ATELIERS ARTISTIQUES 2018-2020

L'Espace Culture/ Maison de l'étudiant de l'Université de La Rochelle lance un nouvel appel à projet à destination d'artistes pour encadrer ses ateliers artistiques.

CONTEXTE

L'Espace Culture/ Maison de l'étudiant de l'Université de La Rochelle et la DRAC Nouvelle-Aquitaine travaillent en partenariat en vue de proposer des ateliers artistiques aux étudiants. Selon l'article 1 de la convention cadre « université lieu de culture » signée entre l'Université de La Rochelle et la DRAC Nouvelle-Aquitaine, l'Université de La Rochelle propose aux étudiants des ateliers de pratique artistique encadrés par des artistes engagés dans un processus de création ou des professionnels de la culture. Ces ateliers peuvent faire l'objet d'une évaluation dans le cadre des formations universitaires. Les propositions d'ateliers peuvent émaner de compagnies ou de collectifs d'artistes, de structures culturelles, d'établissements d'enseignement spécialisé ou d'établissements de l'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de la culture. A travers ces ateliers, les étudiants s'enrichissent d'une ouverture culturelle par la fréquentation et l'analyse d'œuvres et, accèdent par là, à la singularité de l'expérience artistique. Les ateliers peuvent se dérouler à l'université, dans les différents lieux de vie étudiante et au sein de structures culturelles.

PRINCIPE DES ATELIERS

Ces ateliers sont sources de découverte d'une activité artistique au cours de laquelle les étudiants seront amenés à questionner leur rapport au monde en mettant en perspective leur pratique porteuse de sens avec les enjeux de l'époque contemporaine.

Les étudiants se solidariseront autour d'un projet collectif donnant lieu à une, voire plusieurs présentations publiques (spectacles, expositions, performances...) dans le cadre du Festival *Les étudiants à l'affiche*. Des collaborations entre ateliers pourront être favorisées.

Ces ateliers visent également à renforcer la dynamique d'ouverture de l'Université sur la cité notamment par l'incitation à la découverte et à la fréquentation des œuvres.

Le contenu des ateliers devra permettre aux étudiants de développer leur sens critique, d'enrichir leur formation et leur personnalité.

Les projets réceptionnés seront soumis à une commission et devront répondre aux objectifs définis. Il peut être favorable qu'ils s'inscrivent dans « l'environnement universitaire » : par exemple, liaisons avec des thématiques ou problématiques de recherche ou de formation, appréhension des lieux de vie et d'étude des étudiants, implication potentielle d'enseignants, de chercheurs... et/ou dans l'environnement local : ouverture des propositions vers l'espace public, les lieux et les partenaires culturels.

Les ateliers se dérouleront sur une durée de deux années universitaires 2018-2019 et 2019-2020. Chaque année étant indépendante l'une de l'autre et soumise à de nouvelles inscriptions étudiantes. La période d'intervention est de 11 ou 22 semaines maximum par année pour les ateliers hebdomadaires ou tous les 15 jours (un aménagement horaire sous forme de master class les week-ends peut exceptionnellement être possible).

COORDINATION ET SUIVI

La coordination administrative et technique des ateliers sera assurée par l'équipe de l'Espace Culture/ Maison de l'étudiant.

VOLUME HORAIRE

Durant chaque année universitaire, 66 heures d'intervention maximum sont prévues, Festival *Les étudiants à l'affiche* compris.

CONDITIONS BUDGÉTAIRES ET MATÉRIELLES

Les besoins matériels seront évalués conjointement avec les artistes retenus. Le projet de l'atelier devra comporter un budget prévisionnel détaillé.

Le taux horaire proposé pour l'intervention est de 55€ TTC/heure. Il comprend la préparation, la concertation, le temps d'intervention effective et l'évaluation le cas échéant.

THÉMATIQUE, CHAMP ARTISTIQUE

Théâtre, musique, danse, architecture-urbanisme, arts de la rue, écriture, image, médias, audiovisuel, arts numériques, arts visuels, chant, art lyrique, art et sciences et culture scientifique.

Il peut être favorable que les projets s'inscrivent dans le temps et l'espace universitaire.

SÉLECTION DES ARTISTES

Cet appel à candidature en direction des artistes sera largement diffusé début décembre 2017. La sélection sera effectuée en deux temps : le comité de pilotage examinera l'ensemble des dossiers reçus et retiendra les artistes qui répondront à un niveau d'exigence artistique et éducatif nécessaire et aux principes des ateliers ; puis les artistes pré-sélectionnés seront conviés à un entretien. A l'issue de ces rencontres, les réponses définitives seront communiquées.

La candidature est à adresser à l'Espace Culture/ Maison de l'étudiant **avant le 16 février 2018**.

- **par courrier**, le cachet de la poste faisant foi : Université de La Rochelle Espace Culture/ Maison de l'étudiant, 3 passage Jacqueline de Romilly 17 000 La Rochelle.
- **par voie électronique** : A l'attention de Catherine Benguigui > culture@univ-lr.fr

INFOS PRATIQUES

Pour toute question, une **réunion d'information** est prévue le **vendredi 12 janvier 2018 à 10h** à l'Espace Culture/ Maison de l'étudiant (3, Passage Jacqueline de Romilly 17000 La Rochelle).

Contact : Espace Culture/Maison de l'étudiant – 05 16 49 67 76 – culture@univ-lr.fr